



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Ennemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché

Mouton, Nicolas

Liege, 1671

II. De l'impudence du pecheur osant offenser Dieu en sa presence.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39622

Et de l'effet du peché, Ch. II. Med. I. 65
que vous meprisez, Charge vostre face
d'ignominies, afin que vous cherchiez en re-
verence son Saint Nom.

MEDITATION II.

*De l'impudence du pecheur osant offenser
Dieu en sa presence.*

LA Foy nous enseigne que Dieu par
son immensité remplit le Ciel & la
terre, & qu'il est en tout lieu, de trois
sortes de façon, sçavoir par présence, par
puissance, & essence. Je dis par présence,
car il connoit intuitivemēt les choses les
plus reculées de nos sens, telles que pour-
roient estre nos plus secretes pensées. Ain-
si le dit S. Paul, en ces termes: *Tout est dé-*
couvert à ses yeux. Et comme dit le Pro-
phete. *Je remplis le Ciel & la terre dit le*
Seigneur.

Il est en tout lieu par puissance & ope-
ration, car il produit tout, estant pro-
duit il le conserve, le conservant, il le
gouverne. *Il opere tout dans tout,* dit l'A-
postre; rien ne pouvant estre ne soit que
par sa Toute-puissance il soit produit,
conservé, ou gouverné, parce que selon
le Sage: *Il arrive d'un bout à l'autre forte-*
ment, & il dispose le tout avec douceur. Tel-

E lement

lement que rien ne se fait à son insceur, parce que tout doit estre dirigé selon ses ordres, car rien ne peut estre dans la nature qui n'ayt part à ses douceurs.

Il est en tout lieu par essence, substance, ou grandeur de sa nature, comme dit Jeremie, remplissant le Ciel & la Terre de son essence. Et selon Saint Augustin : *Dieu est dans tous les coings de l'Univers, cōme une Ame est dans tous les membres de son corps, presente par sa puissance & par sa nature.* Nonobstant quoy le pecheur est bien si effronté, & si impudent, qu'il ose commettre ses saletez à la face du Seigneur, & luy perdre le respect deu à sa Majesté Divine par injures, & affronts indignes ! ô aveuglement ! ô impudence noire ! mais j'entends qu'il me dit que c'est dans des choses de peu de consideration, & que Dieu les pardonne fort facilement, comme estant d'une misericorde infinie. Il est ainsi : mais cela ne se peut faire sans la disposition requise qui doit estre un veritable regret où une douleur surnaturelle de l'avoir offensé, avec un propos pour le moins virtuel de n'y plus retomber, qui doit estre dans la preparation de l'Ame, car pour le plus souvent par coustume, le pecheur
s'ap-

s'approche du Prestre pour se confesser, & c'est une chose deplorable, que n'ayant que des pechez veniels, à plus forte raison, s'il a des mortels, faute de cette preparation necessaire pour recevoir l'absolution, la Confession sera de nulle valeur & sacrilegue, pour n'avoir supposé la matiere requise à ce Sacrement, qui doit estre le peché commis, legitiment confessé, & veritablement detesté par une douleur surnaturelle, qui seule peut constituer une attrition, comme dit fort bien le Sacré Cōcile de Trente en ces termes: *C'est un don de Dieu & un mouvement du S. Esprit, non pas qui reside dans le cœur mais qui pousse & frappe pour y entrer.* Estant assure d'une certitude de foy, que le peché soit-il mortel ou veniel, pour petit qu'il soit, est un acte qui deplaist à Dieu, & par consequent detestable, parce que son honneur & respect luy est osté à la face, qui en telle consideration, est une espece de contumelie. Le Sacré Concile requiert aussi en ce cas l'espoir d'obtenir le pardon, & le propos d'eviter les occasions de ne plus l'offenser, ce qui est compris virtuellement dans le regret s'il est veritable qu'on a, d'avoir offensé son Dieu.

Ses. 14.
c. 4.

En outre, je dis, que si les motifs de la douleur sont seulement naturels, comme par exemple, si une jeune fille estoit triste d'avoir perdu son honneur, ou d'avoir encouru la disgrâce de ses parens, ou bien les menaces & le sujet de la punition, ou pour n'oser paroistre en public à raison de l'infamie: si un larron est triste d'avoir commis le larcin, parce qu'il craint d'estre apprehendé, ou l'estant, il est triste d'avoir commis le larcin, à raison des peines qui luy sont préparées, comme le gibet ou les foüets publiques: si une personne mariée s'accuse avec larmes des pechez commis, à raison de la dureté du mary, ou du mauvais mesnage & gouvernement de sa famille; soit pour querelles, ou prodigalité de biens par les yvrongneries, & partant donne ses larmes pour tel respect; la Confession, si l'erreur n'est corrigée est de nulle valeur, & sacrilegue; jugez ainsi d'un yvrogne triste pour son infamie, ou de l'indisposition de son corps; ou bien de ses foleries, ou de l'argent depensé & perdu, & ainsi d'un autre pour des injures receuës & données, seulement parce qu'elles sont injures du prochain, qu'il aime, ou veut aymer humainement, sans diriger la
la

de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 69
la pensée vers Dieu qui le commande,
toutes ces larmes dis-je, sont inutiles com-
me estant purement naturelles & humai-
nes, & par conséquent impropres à de-
tester l'offense de Dieu, ou l'obligation
à la peine du peché, establie de la part de
Dieu pour humilier le pecheur, pour
quoy les Sacremens sont seulement insti-
tuez, comme estant de foy surnaturel, &
non pour detester l'offense d'une person-
ne seulement humaine, ou les peines pa-
reillement encouruës, tout quoy n'est
que naturel & au dehors de l'intention
Divine.

Je dis cecy pour obvier aux abus de ce
sicle qui trop tard seront eternellement
deplorez, à raison des ignorances gros-
sieres & facilement vincibles, si la dili-
gence estoit de s'informer du salut
& du veritable service de Dieu, à
quoy nous sommes tres estroitte-
ment obligez, mais l'esprit du mon-
de veut sacrifier à Moloch, avec l'encens
des nouveautez du temps, s'estudiant
plustot aux inventions humaines, & va-
nitez du sicle, pour ne pas dire aux chan-
sons scandaleuses & lubriques, dont le
plus souvent les cervelles sont remplies.
Mirez vous icy, Lecteur, vous en estes.

70. *Partie I. De la Nature,*
si non du tout au moins en partie.

De plus ceste sainte instruction est
est même necessaire de necessité de moy-
en, à ceux qui tombez dans les pechez
mortels ou veniels, pretendent recevoir
l'absolution au moyen du Sacrement de
Penitence, & particulierement je veus
icy admonester plusieurs Ames devotes,
& Religieuses, afin que dans leurs fre-
quentes Confessions elles se gardent fide-
lement de semblables inconueniens, car
il vaudroit mieux, & il seroit plus sou-
haitable, n'ayant que des pechez veniels,
d'être seurez de la Confession & renvoiez
avec de l'eau benite à la Communion,
que d'y estre admis avec peril de la nulli-
té d'un Sacrement de si haute consequen-
ce, car souvent faute d'un propos veri-
table quelquefois peu apprehendé de
personnes d'un esprit foible ou distraits
de quelque passion, ou bien à raison d'un
repentir mal conceu, ou faute d'un exa-
men de conscience necessaire, ou de l'hu-
milité & integrité requise, comme j'ay
icy allegué; on admet une grande irre-
verence qui souille l'Ame d'un sacrilege
mortel, à quoy si le penitent fait une se-
rieuse reflexion toutes les fois qu'il s'ap-
proche du Prestre, il sera bien tost fait
un

& de l'effet du peché. Ch. II Med. II. 71
un Ange de lumiere d'un esprit de tenebres qu'il est, par ses aveuglemens.

Mais rentrons en la matiere d'où je m'estois écarté, pour dresser l'intention des penitens, qu'ils doivent observer toutes les fois qu'ils ont besoin de reconciliation, & disons Ame Chrestienne que tout homme vit en Dieu selon ce que dit l'Apostre en ces termes : *C'est en vous que nous avons la vie, le mouvement & l'estre.* ^{17. v.} ^{18.} ^{18.}
Nous ne pouvons donc subsister sans luy, ny en vie, ny en estre, pour lequel conserver, il ne veut pas estre esloigné de nous, mais tousiours il veut estre prest à nous maintenir, ainsi que nous enseigne le Psalmiste, quand il dit : *Dieu est à ma droite, afin que je ne sois pas émeu.* ^{Ps. 15.} Et nous vivons de telle sorte aujourd'huy, que nous n'avons pas honte de Dieu, sans nous soucier aucunemēt de son œil, ny de sa Justice, mais seulement des hommes; semblables à ces vieillards criminels de la chaste Susanne, qui sçachans que les portes du verger étoient bien fermées s'éjoüirent d'estre à l'abry de cet œil du monde, sans se mettre en peine de la science de Dieu qui jette à plomb ses rais pour découvrir toutes choses. Ainsi David apprehendoit d'avantage l'œil d'Urié qu'il

qu'il fit exposer aux premiers chocq pour en estre quitte au plustot, que la Justice Divine vengereffe de ses crimes: peu ressemblant à cette genereuse Penitente qui dans la conversion n'apprehendoit aucun respect du monde, n'ayant honte que de son Dieu à qui elle eut recours, cōme à son Medecin, rien ne la pût empêcher de poursuivre sa pointe, non pas les paroles du monde; non les ruses des Courtisans dans la compagnie des Dames, non pas même les dures reproches du Pharisien, ny la honte de tous ceux qui banquettoient dans sa maison: elle n'a de de la honte que pour ses pechez, & se prosternant aux pieds de son divin Repara- teur, elle ne l'ose regarder au visage. Cete resolution Ame Chrestienne, vous seroit salutaire, je vous la souhaite de grād cœur pour la gloire du Createur, toutes les fois qu'il s'agira de luy faire honneur dans la fuite des offenses, car on doit negligier tout respect humain pour se souvenir de son Dieu. Voila le modele que je propose à imiter: toute Ame, c'est la Magdelene penitente qui baise les pieds de son Sauveur, témoignant qu'elle veut suivre ses pas sacrez qu'elle void impriméz au chemin du salut; car nous devōs
tenir

tenir le même chemin qu'il a frayé dans sa vie mortelle, si nous prétendons d'arriver à l'immortelle, où il est confidant nos pas, pour voir si nous sommes dignes de son séjour: ouy voilà le changement que je souhaite à un chacun.

Si donc auparavant nous marchions avec orgueil & à teste levée, la face pleine d'effronterie, la mine bouffie d'impudence, donnant par tout des ceillades impures, voyons ce beau miroir d'une Ame vraiment penitente, la voicy avec un visage mortifié, un front plein de vergogne & de respect, une façon toute modeste, les yeux changez en un torrent de larmes, arroufant les pieds sacrez du Sauveur du monde.

Dans la Loy ancienne Dieu vouloit expressement que personne ne fut si téméraire que de comparoistre vuid & sans present devant sa face, considerons donc cete Majesté ravissante qui nous regarde, & faisons luy offrande des onguents les plus riches de nos Ames, pour le maintien de son honneur, & pour vanger de la sorte sa querelle, un chacun fasse des mieux selon son pouvoir, puis qu'on luy en veut jusqu'à une telle impudence, afin d'avoir le bon-heur de
nous

nous conjoüir dans un changement de vie, puis que l'ablinthe des passions criminelles doit estre metamorphosé en douceur, les épines en rosiers, les puantes en parfums tres odoriferans, les infections de l'ame en cyvettes, & les poisons en potions salutaires. Autrement l'impudence de l'esprit causera une eclipse dans l'Ame pour l'irreverence qui se commet à la face de la Majesté Divine, aussi long temps que l'estat du peché subsiste.

Et afin qu'une vifve apprehension même d'un peché veniel, dont l'homme ne fait pas grande estime, nous dispose à en recevoir l'absolution legitime, considerons si un Roy avoit fait sçavoir à tous ses sujets qu'une action de peu de consideration comme seroit un mensonge leger de plaisanterie, ou de pareil badinage, ne luy seroit pas agreable, pour une antipatië qu'il auroit à de semblables actions, quoy que pourtant il n'eut pas établi aucune loy prenale contre ceux qui les auroient commises; que diriez vous? Si en sa presence à même temps un de la lië du peuple, l'entendant publier contreviendroit à ce cõmandement en la presence du peuple, ne seroit-il pas coupable d'une grande irreverence & d'un mépris

de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 75
mépris de la personne du Roy, avec le
scandale de la populace ? asseurement
qu'il témoigneroit pour le moins le peu
de soing qu'il auroit des ordres de son
Roy: Ainsi Dieu par sa Loy eternelle
nous fait scavoir qu'un mensonge leger,
quoy que ce seroit pour eviter une gran-
de querelle, luy deplait, parce qu'il est
de sa nature mauvais, n'ayant aucune
circonstance par ou ce puisse estre une
action honneste & licite, & partant e-
ternellemēt déplaissant à Dieu; & nonob-
stant cette connoissance, nous nous re-
solvons si souvent à le commettre aussi
bien que d'autres semblables actions le-
geres, non à la face d'un Roy de la terre,
mais du Roy de gloire qui remplit l'U-
nivers, comme j'ay cy dessus dit, de sa
presence, puissance, & essence. Pensez
à cela Ame Chrestienne & croyez qu'on
n'est pas moins coupable devant Dieu,
qu'auprés des hommes, mais que les mé-
pris croit à proportion de la personne, &
Majesté offensée.

Que s'il y a, soit icy soit ailleurs, un si
grand nombre d'actions qui se commet-
tent continuellement dans cette vie, par
les hommes au mépris du Createur ?
Voyez s'il n'a pas bonne raison de les
punir.

punir ou en cette vie, rigoureusement par guerre, peste, famine, maladies, & mortalitez, comme il a fait autrefois la curiosité du Roy David (faisant le denombrement de son monde par quelque esprit de vanité, que les sçavans ont reputé venielle) par la perte de soixante & dix mille personnes qui moururent en trois jours; ou bien dans l'autre par les flammes purgatives, dõt les moindres peines surpassent les plus grands maux du monde, car il n'admettra rien de souillé au Royaume des Cieux. Voyez en fin s'il punit de ceste façon les moindres fautes, comme on doit prevenir ceste impudēce par une esprit de la crainte, & si elle est admise, la reparer au plustot par un véritable repentir, ou par des exercices de bonnes œuvres & gain pieux des Indulgences. Autrement que deviendrons nous à la fin ? certes à un esprit impudent contre son Dieu, luy qui n'est qu'un ver de terre, & un neant de confusion, ne peut arriver que ce, dont le menace le Sage, quand il dit : *Parce que tu as méprisé le Seigneur à sa face pourtant s'en veut il mocquer, afin que sortant de ce monde; tu sois à jamais en opprobre & avec confusion au rang des morts, car Dieu détruira le pecheur*

347.4

& de l'effet du peché. Ch. II. Med. II. 77
cheur avec son peché. Mais pour obvier à
ce malheur, je supplieray avec le Roy
David. *Seigneur faites nous voir nos im- ps. 86*
pudences, & remplissez nos visages d'igno-
minie, & nous adorerons vostre S. Nom.
Sçachant bien que rien ne nous humilie-
ra d'avantage que la connoissance de no-
stre extreme vileté.

MEDITATION III.

De l'impieté du pecheur, osant desirer l'a-
neantissement d'un si bon Pere.

C'Est un grand malheur de voir que
le pecheur est si effronté que d'offen-
ser Dieu en face, mais le pis de tous, est
d'estre reconnu pour une impie & d'une
telle impieté, qu'autant qu'il est en sa
puissance, il est parricide de son Dieu.
Voyez en premier lieu comme Dieu est
le Pere d'un chacun, & puis l'impieté du
pecheur, & vous verrez son parricide.

Selon les Theologiens tout homme est
capable de trois sortes d'estre, sçavoir de
l'estre naturel, de l'estre de la grace, &
de l'estre de gloire: Selon ce triple estre
Dieu est appelé legitiment nostre Pe-
re, & nous ses enfans, non pas selon la
nature, (car en telle qualité il n'en a
qu'un